



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E202082

VALABLE JUSQU'AU 24/01/2027

ÉDITÉ LE

18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/2010

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 18/12/2024

0

Raison sociale : BARBANCHON PIERRICK

10 ALLEE DE WINNIPEG
14123 IFS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 14000

Siret : 524 752 607 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 3800872

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 114017930

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 114017930

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 06 67 76 15 66

Fax :

Portable : 06 67 76 15 66

Site Internet :

E-mail : barbranchon.p@orange.fr

Responsabilité légale :

BARBANCHON PIERRICK CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/01/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/01/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/01/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	15/02/2024
o Isolation des combles perdus	25/01/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.